



Le jardin du presbytère

Ouvrir l'ancien jardin du presbytère aux Rezéens. Une volonté formulée par la municipalité dans le cadre du réaménagement du quartier. Aux manettes de ce projet : un groupe d'habitants et la direction espaces verts et environnement de la Ville.

Situé le long de l'église Saint-Pierre, le jardin du presbytère est l'un des lieux les plus secrets de la ville. En friche depuis les années 1960, ces 2 200 m² vont être aménagés en jardin public. En 2017, une visite du site a réuni une quinzaine de personnes curieuses de découvrir cet espace abrité des regards par un grand mur de pierres. Depuis, des habitants planchent sur des idées d'aménagement et de plantations. Zoom sur leurs propositions.

Valoriser le patrimoine

Lavande, menthe, thym... Des plantes médicinales, connues sous le nom de « simples » et cultivées par les moines dans les monastères. Elles pourraient trouver leur place dans le futur jardin. Les riverains souhaitent en effet perpétuer cette tradition pour marquer l'histoire du lieu. Second souhait : restaurer et mettre en valeur la pièce d'eau grâce à une flore spécifique aux milieux humides.

Recréer une nature sauvage

Le groupe d'habitants souhaite réintroduire la nature sauvage. Ce nouveau poumon vert, en pleine ville, pourrait donner asile aux insectes, oiseaux, grenouilles et autres hérissons... en plantant des essences qui les attirent.

Se mettre au vert

Se reposer, pique-niquer, lire... Lieu de vie et de rencontre, ce jardin public doit permettre à tous de profiter d'un vrai grand coin de verdure. Alors, imaginez-vous, juste un instant, musarder entre fruitiers, aromatiques et autres plantes... dans ce jardin secret et singulier.



Christian Portron,
riverain et membre du
groupe de travail

Je suis intéressé par ce projet en tant que riverain et amoureux de la nature. Rezé possède de nombreux squares, généralement aménagés en détruisant des îlots d'habitation, mais pas de jardins véritables.

Ces derniers, à l'image de celui du presbytère, sont des lieux clos où l'on cultive des végétaux utiles comme ceux favorisant l'écosystème.

En friche depuis des dizaines d'années, ce jardin est un trésor avec sa terre non cultivée !

Il faut penser biodiversité, retour de la faune en ville et espèces végétales appropriées. Envisager un parcours naturaliste, pour tout âge, qui permette une déambulation pleine de poésie et de mystère...

Vie de quartier

Vos commerces restent ouverts

«L'aménagement du bourg va donner un coup de jeune au quartier» indique un commerçant concerné par les travaux. Les professionnels dont les commerces sont impactés par les travaux sont unanimes : «Le quartier en avait besoin» Malgré quelques inquiétudes, ils se veulent optimistes et pensent à l'impact positif qu'aura le projet d'aménagement une fois terminé.

La pharmacie Turban-Barré, la cave à vin Saint-Lupien, les pompes funèbres Atlantic, Rozan Esthétik, le restaurant Passe-moi l'sel vous accueillent durant les travaux.

Les palissades racontent l'histoire du quartier

Pour sécuriser le chantier et protéger les riverains, des palissades de chantier ont été

installées devant l'hôtel de ville et dans l'avenue Maréchal-de-Latre-de-Tassigny. Pour joindre l'utile à l'agréable, la Ville de Rezé et Bâti-Nantes les ont habillées d'anciennes photos du bourg. Souvenirs pour les uns, découvertes pour les autres, ces clichés sont à découvrir au gré de vos déplacements.



Rezé

CARRÉ
DAVIAIS
Rezé

Journal de projet
#1



Un nouveau souffle pour le quartier



Porte d'entrée sur la ville, le quartier Rezé-Hôtel de ville a entamé une transformation majeure attendue depuis de nombreuses années. Situé au cœur de la métropole, il doit retrouver son dynamisme passé et se moderniser pour répondre aux attentes du plus grand nombre. Un projet ambitieux pour la Ville de Rezé qui souhaite offrir un lieu de vie plus agréable, plus vert et plus apaisé à ses habitants et à ses commerçants.

Restaurer la centralité et l'activité du quartier est l'un des objectifs de cet aménagement. Comment ? En proposant une offre diversifiée de logements, en confortant la place dédiée aux commerces et en accordant une attention particulière aux espaces verts. Ce projet d'aménagement sera réalisé en plusieurs tranches sur une période de six ans.

Conscient des gênes occasionnées dans votre quotidien, la Ville de Rezé souhaite vous tenir informés de l'avancement du chantier. C'est pourquoi nous vous proposons ce journal, dont vous découvrez le premier numéro, qui vous tiendra régulièrement au courant des avancées du projet.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Gérard Allard, maire de Rezé



Développement
des espaces verts



300 nouveaux
habitants



Construction
de 181 logements

Optimisation
de stationnement



Plus de commerces

Journal de projet Carré Daviais #1 - Avril 2018
Direction communication et dialogue citoyen - Ville de Rezé
Rédaction : Véronique Signor - Maquette mhm -
Photos T. Mezerette - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique.

P. 2-3
Un nom emblématique
Les grandes lignes du projet

P. 4
Le jardin du presbytère
Vie de quartier

Carré Daviais : un nom emblématique

Ce nouvel ensemble immobilier, qui s'accroche sur la place Jean-Baptiste-Daviais, aura pour nom Carré Daviais. Une manière d'honorer ce Rezéen, grand humaniste du 20^e siècle.

Carré Daviais. Tel est le nom donné au projet urbain Rezé-Hôtel de ville pour rendre hommage au grand homme que fut Jean-Baptiste Daviais. Figure historique de Rezé, il est dans toutes les mémoires. En 1945, pour honorer l'homme qui consacra sa vie aux plus déshérités, le conseil municipal donne le nom de Jean-Baptiste-Daviais à la place située devant la mairie en 1945. L'année suivante, un monument, orné de son buste, est élevé à la mémoire des fusillés et déportés martyrs dans le square de la Fraternité.

Qui était Jean-Baptiste-Daviais ?

Né à Rezé, dans une famille d'ouvriers, Jean-Baptiste Daviais fut, tour à tour, chef traceur aux chantiers de Loire, puis employé par l'administration coloniale avant de créer une société d'importation de bois.

Parallèlement il s'engage en faveur de l'enfance malheureuse et milite à La Maternelle et au Secours Immédiat. En 1935, il devient le premier président de la Fédération des amicales laïques de Loire-Atlantique, après avoir participé à sa création. Cinq plus tard, dans la débâcle de 1940, il ouvre un centre d'accueil pour les réfugiés. Au moment où les premiers mouvements de Résistance se structurent, la confiance qu'il inspire en fait un chef.

Au sein du Comité départemental de libération (CDL), il côtoya des communistes, des socialistes et des chrétiens. Autant d'hommes qui pensent qu'il ferait, à la Libération, un bon maire de Nantes. En avril 1944, il est arrêté sans avoir eu le bonheur de voir revivre la République. Torturé à Angers, Daviais est transféré à Compiègne le 9 juin 1944, puis à Dachau. Le 9 janvier 1945, Jean-Baptiste Daviais meurt à Dachau. Il a 67 ans.

En 1945, le conseil municipal, par délibération, donne le nom de Jean-Baptiste-Daviais à la place située devant la mairie. Chaque année, la Ville de Rezé lui rend hommage. A double titre : celui d'initiateur de la Fédération des amicales laïques (FAL) 44 et celui de président-fondateur du mouvement de résistance Libération-Nord.



Les grandes lignes du projet

Une nouvelle page se tourne pour le vieux bourg de Rezé.

C'est un véritable lifting qu'il s'offre avec le projet Carré Daviais.

Les immeubles en très mauvais état laissent place à de nouvelles constructions, à des espaces publics réaménagés et végétalisés.

La circulation des piétons, cyclistes et automobilistes est davantage sécurisée.

Grandes étapes

Tranche 1

- 2018/2019 : démolitions, diagnostic et fouilles archéologiques
- 2019/2021 : construction des premiers logements et du parking à étages

■■■■■ Fermeture de la rue Monnier à partir du 23/04

Tranche 2

- 2021/2022 : démolitions, diagnostic et fouilles archéologiques
- 2022/2023 : construction des derniers logements

Acteurs du projet :

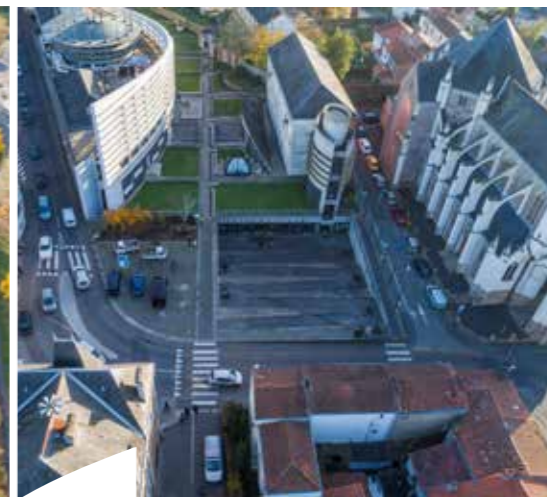
Maîtrise d'ouvrage : Bâti-Nantes
Architecte : In Situ
Paysage : Zéphyr Paysages



Avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny



Parking Saint-Lupien



Place Jean-Baptiste-Daviais

■ 300 nouveaux Rezéens

D'ici 2023, 10 000 m² de nouveaux immeubles accueilleront 181 logements. 34 d'entre eux seront des logements sociaux dédiés aux familles et aux seniors. Les 147 autres logements seront en accession libre. Ils se dresseront devant l'hôtel de ville, rue Maurice-Monnier et avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

■ Nouveaux locaux pour les commerces

En 2021, les commerces actuels occuperont les rez-de-chaussée. Ils seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny accueillera la pharmacie Turban-Barré, la cave à vin Saint-Lupien, les pompes funèbres Atlantic et Rozan Esthétique (dans ses nouveaux locaux fin 2018).

Le restaurant Passe-moi l'sel s'installera place Jean-Baptiste-Daviais devant l'hôtel de ville. Des espaces supplémentaires sont

prévus pour d'autres commerces et des services municipaux.

En attendant d'intégrer leurs futurs locaux, les commerces ne bougent pas et restent ouverts pendant les travaux.

■ De l'air et du végétal

L'un des principaux enjeux du projet est d'aérer le quartier grâce à des espaces publics plus grands pour les piétons. Les nouveaux immeubles seront construits en retrait de l'alignement actuel ce qui permettra d'élargir la place Jean-Baptiste-Daviais et de mettre en valeur l'hôtel Grignon-Dumoulin. Une configuration qui offre aux commerçants un espace d'activité supplémentaire au cœur d'un grand espace piétonnier.

La place de la nature en ville constitue un autre enjeu majeur de ce projet : des zones végétales seront créées entre les immeubles tandis que plantes et arbustes agrémenteront les espaces publics.

■ Apaiser les déplacements

Piétons, cyclistes et automobilistes pourront circuler plus sereinement grâce à différents aménagements.

L'élargissement de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et de la place Jean-Baptiste-Daviais permettra d'améliorer les circulations piétonnes et d'envisager le passage d'un transport en commun.

Les automobilistes emprunteront les axes principaux ; ce qui apaisera les ruelles. Par exemple, la rue Maurice-Monnier sera transformée en impasse avec une desserte exclusive pour les riverains. Sans oublier la traversée piétonne qui permettra de relier la place Jean-Baptiste-Daviais au parking Saint-Lupien. Sur une partie de ce dernier, un parking à étages d'environ 250 places sera construit. Il mixera places pour les habitants des immeubles et places publiques.



Parking ouvert jusqu'à l'issue de la 1^{ère} tranche des fouilles archéologiques, courant 2019